



## 17 MOIS, 17 PAYS, 20000 KMS À VÉLO : ANTOINE EST DE RETOUR

Nous étions présents pour l'encourager pour son départ, le 5 décembre 2022, et nous étions également présents pour l'accueillir à son retour, le 4 mai 2024.

Il était parti accompagné de son seul vélo, baptisé Momo par la suite, de quatre sacoches et d'un sac à dos contenant juste l'essentiel, aucun superflu. Ce Houdanais de 26 ans au moment de son départ, rêvait de faire le tour du monde, en ne faisant appel à aucune cagnotte extérieure, aucun sponsor. Il a réussi son projet, baptisé 360° Est, de traverser l'Afrique du Nord au Sud, et il en a même fait plus.

Tout au long de son périple, il a partagé, à partir de son blog ([www.polarsteps.com/Miloaventure/6114083-be-cycling-africa](http://www.polarsteps.com/Miloaventure/6114083-be-cycling-africa)), ses photos, ses impressions, les moments d'émotions et aussi parfois de galères. Un journal de bord riche et varié, rempli de toutes les cultures qu'il a croisées, et des nombreux amis qu'il s'est fait en chemin.

Il est donc rentré à Houdan le 4 mai, accompagné depuis Boutigny par ses fans en vélo. Après un petit moment passé ensemble sur le parvis de la mairie, il est resté un peu en compagnie de ses parents et de notre maire pour un pot de bienvenue dans l'intimité avec quelques proches. Et le soir, pour la première fois depuis longtemps, il a pu enfin redormir dans son lit.



## UN ALGECO POUR LES RESTOS



Houdan et beaucoup de communes du Pays Houdanais ont la chance de pouvoir compter sur une antenne des Restos du Cœur, située dans le terrain de l'espace Saint Matthieu et ouverte toute l'année. Cela n'est possible uniquement parce que l'équipe de bénévoles est totalement dévouée et qu'elle peut compter sur un ancien pavillon mis à disposition toute l'année gracieusement par la commune de Houdan. Mais le volume et la variété d'activités de cette antenne, ainsi que le nombre malheureusement croissant de bénéficiaires, ont rendu nécessaire de faire une extension des locaux.

La CC Pays Houdanais en a donné l'opportunité en cédant gratuitement une structure modulaire qui servait de centre de loisirs à Longnes. Il a été déménagé, installé à Houdan et raccordé aux différents réseaux. Le coût de cette opération d'un montant de 21 484,12€ HT est supporté à 50% par la Commune et le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) et 50% par les Restos du Cœur. Ce nouvel espace va maintenant permettre la rénovation du pavillon actuellement utilisé sans interrompre les activités des Restos. Cette rénovation permettra la mise aux normes et l'isolation du bâtiment. Les restos participeront au coût de rénovation avec la garantie d'une durée minimale d'occupation.





## ÉLECTIONS EUROPÉENNES : INFOS PRATIQUES

Les élections européennes auront lieu le  
**DIMANCHE 9 JUIN 2024.**

À Houdan, les deux bureaux de vote seront  
**ouverts de 8h à 20h.**

Vérifiez sur votre carte électorale (éditée en 2022) dans quel bureau de vote se présenter :

**Bureau 1** = Salle des Fêtes

24 rue des Jeux de Billes

**Bureau 2** = Mairie

69 Grande Rue

Une pièce d'identité et la carte électorale seront demandées et vérifiées à l'entrée du bureau de vote. **Le mode opératoire d'une élection obéit à une procédure stricte : sans présentation d'une pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter, même si tout le monde vous connaît !**

## MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Prévôté, la Commune a lancé une modification de son Plan Local d'Urbanisme.

Par arrêté en date du 13 mai 2024, Monsieur le Maire de Houdan a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Houdan.

**L'enquête publique débutera le 5 juin à 9h et sera clôturée le lundi 8 juillet 2024 à 12h.**

Le public peut consulter et émettre ses observations sur un cahier mis à disposition à l'accueil de la Mairie.

Le commissaire-enquêteur assurera des permanences physiques en Mairie de Houdan :

*Mercredi 5 juin 2024 de 9h à 12h*

*Mardi 25 juin 2024 de 15h 20h*

*Lundi 8 juillet 2024 de 9h à 12h*

Le commissaire-enquêteur assurera également une permanence téléphonique :

*Vendredi 14 juin 2024 de 9h à 12h*

À partir du 5 juin 2024, les informations et documents relatifs à l'enquête seront mis en ligne sur le site de la ville :

<https://www.villehoudan.fr/mairie/les-enquetes-publiques/>

## LES TERRASSES DE HOUDAN : ÇA AVANCE

Dans le cadre du projet d'aménagement rue de la Tour, il y a également eu la cession de 2 lots à un promoteur, afin de reconstituer le front de cette rue (*maison aujourd'hui démolies pour l'opération*), mais aussi de proposer une offre de logements libres en centre-ville, complémentaire à l'offre existante.

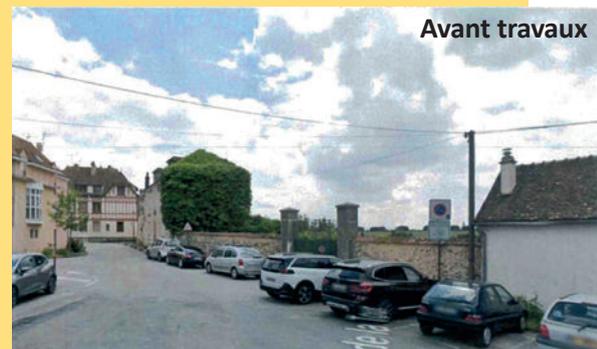
La Commune a souhaité s'assurer de la qualité du futur projet dès le choix du futur acquéreur, par une consultation restreinte auprès d'un nombre d'opérateurs limité, sur la base du cahier des charges fourni aux promoteurs : 5 promoteurs ont été consultés le 24 juin 2022, et 2 ont répondu. À l'issue de la procédure de consultation, c'est le programme « Les Terrasses de Houdan » de l'opérateur CITI qui a été retenu.

À titre d'illustration, ce promoteur a déjà réalisé à Houdan *La Cour des Arts* (Rue de Paris) et *Les Jardins de Houdan* (Impasse Saint-Jean).

**Le projet consiste en :**

- La réalisation de 2 maisons mitoyennes et 10 logements collectifs, dont 2 au-dessus d'un porche public,
- L'accès aux maisons se fera directement par la Rue de la Tour,
- Les places de stationnement (2 par habitation) seront accessibles par la façade arrière depuis le porche,
- Les places de stationnement seront propres aux constructions nouvelles et ne font pas partie de l'offre de 130 places du parking du Mont-Rôti,
- Deux escaliers communs seront créés pour desservir les logements collectifs via la Rue de la Tour.

Les travaux devraient débuter en septembre 2024 et durer 1 an.



Avant travaux



Après travaux

**Pour toute demande d'information  
sur la commercialisation,  
veuillez contacter :  
Cititransactions : 06 50 77 63- 03**



## LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

La Commune de Houdan a lancé un vaste programme de travaux de rénovation et d'extension de son groupe scolaire (élémentaire/maternel), de la cantine scolaire et des salles périscolaires associées. Ce programme a été rendu nécessaire par l'accroissement démographique de la Commune et une programmation annoncée d'environ 300 nouveaux logements sur la période 2020-2030.

Le programme de rénovation et d'extension du groupe scolaire est réalisé en trois tranches :

**La première tranche** a été réalisée il y a déjà huit ans et a porté sur la rénovation du bâtiment de l'école élémentaire, celui de gauche sur la rue d'Epernon.

**La deuxième tranche qui est en cours d'achèvement a porté sur :**

- La création d'une extension de l'école maternelle et de ses locaux périscolaires, dans la rue du 8 Mai, dont les travaux se sont déroulés de mars 2022 à avril 2023. Les enfants ont intégré ce nouveau bâtiment à la rentrée des vacances de Pâques 2023.

- La rénovation du second bâtiment de l'école élémentaire, celui de droite sur la rue d'Epernon, dont les travaux portant sur la mise aux normes « sécurité incendie » et l'isolation thermique se sont déroulés d'avril 2023 à mai 2024. **Les enfants intégreront ce bâtiment rénové à la rentrée de septembre.**

La rénovation a été perturbée par la découverte d'un puits juste devant la porte du bâtiment sur cour où est implantée la coursive, cet aléa s'est traduit par un surcoût de 22 000 € et un décalage du planning de 4 mois.

Le montant HT de cette deuxième tranche est de 2,83 M€ financé par 1,87 M€ de subventions reçues de l'État, la Région et du Département (soit les 2/3) et un reste à charge de la Commune de 0,96 M€.

**La troisième tranche concernera la rénovation de la cantine et des locaux périscolaires, elle sera engagée en 2025/2026 pour un montant estimé à ce jour à 2 M€.**



## NOS AMIS ANGLAIS À HOUDAN

Du 3 au 6 mai, nous avons reçu une délégation anglaise composée de 42 personnes de Pangbourne, avec qui nous avons fêté le 40<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage.

La délégation a d'abord été accueillie à l'Hôtel de Ville, en fin de journée du vendredi soir, pour un pot de bienvenue ; des retrouvailles chaleureuses avant de passer la soirée dans les familles d'accueil du Pays Houdanais.

La cérémonie officielle de renouvellement du serment de jumelage s'est tenue dans l'enceinte de la Ferme Deschamps, le samedi midi, en présence de l'École de Musique.

A l'issue de la signature, Jean-Marie Tétart, accompagné de Lauren Kilsby-Steele et Marie-Laure Boudeville, Présidentes respectives des Comités de Jumelage de chaque côté de la Manche, ont planté dans le terrain Dringot un érable, symbolisant la pérennité de l'amitié entre Houdan et Pangbourne.

Puis tout le monde s'est retrouvé autour du cocktail offert par la municipalité pour l'occasion, ce qui a permis de partager les nombreux souvenirs sur les 40 années écoulées mais aussi d'évoquer l'avenir.

La délégation a ensuite participé à des sorties et activités organisées par le Comité de Jumelage, jusqu'au lundi matin où elle est repartie pour Pangbourne.

*Devenir membre du Comité de Jumelage :*

*Courriel : [comitejumelagehoudan@gmail.com](mailto:comitejumelagehoudan@gmail.com)*

*FB : Comité de Jumelage de Houdan*

*Tél. : 06 03 03 53 98*



# SORTIR

**Dimanche 9 Juin**

## Fêtons la Nature

Ferme Deschamps - Rue d'Épernon - 10h à 18h  
20 associations proposent des activités en lien avec la nature  
Restauration sur place

**Vendredi 14 Juin**

## Ville en Musique, Nocturne des Commerçes & Feu de la Saint-Jean

18h00 : École de musique - Parvis de la Mairie  
19h00 : Défilé des commerçants - rue de l'Enclos  
Suivi de plusieurs concerts dans les rues de Houdan  
23h00 : Feu de la Saint Jean - Parc du Cygne

**Samedi 29 juin**

## 1- Bazainville : Faites du vélo !

10h à 18h - Parking de l'École  
Balades / parcours sécurité / marquage anti-vol / essais de vélos rigolos / défis à un champion / Show BMX / Draisienne Parc et Pump Track BMX / Réparations vélos / Vente neufs et occasions... Restauration sur place

## Jeu concours : Customise ton vélo

 **Idée de génie : réutilise ton vélo customisé pour le concours du défilé de la Saint Christophe le dimanche !!!**

## 2- Houdan : Concert de la Saint Christophe & Marché nocturne (à partir de 16h00)

À partir de 17h00 animations et concerts :  
VANCOUVER à 19h00  
ROCK'N'BEACH à 21h00

**Dimanche 30 juin**

## Défilé de la Saint Christophe

10h30 : Cour de l'Hôpital : regroupement des participants / démonstrations Majorettes de la Dixmude et fanfare  
SHOW BAND AURANJA  
11h45 : Départ du défilé dans le centre-ville, Arrivée parking de la Tour  
12h30 : Remise des Prix - Parking de la Tour

**Jeudi 11 Juillet**

## Village Fondation Paris Saint-Germain

Ferme Deschamps - Rue d'Épernon de 14h à 17h  
Gratuit pour tous  
Ateliers éducatifs, sportifs et citoyens

**Fête Nationale**

## Samedi 13 Juillet

21h30 : Parvis de la Mairie / Distribution des lampions  
22h30 : Départ du défilé avec les Majorettes de la Dixmude et la Fanfare  
23h00 : Feu d'artifice - Parc du Cygne puis bal populaire

## Dimanche 14 juillet

Place de la Tour  
12h30 à 15h : Repas champêtre  
à partir de 15h : Animations et jeux

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Commune a commencé depuis plusieurs années la rénovation de son parc d'éclairage public. En effet, lors des aménagements des rues, la Commune prévoit automatiquement le remplacement des anciens candélabres à ampoules par des luminaires à LED. Cela a déjà permis de rénover près de la moitié du parc à fin 2023. Bien que ce résultat soit déjà notable, la Commune a décidé, contrainte par le prix de l'énergie, d'accélérer la rénovation du reste de son parc.

Cette rénovation se fait à l'appui d'un Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL) qui consiste à :

- Hiérarchiser le niveau d'éclairage selon les besoins de l'endroit (voies) afin de veiller au confort d'usage des habitants et à l'impact sur la biodiversité
- Mettre en valeur l'espace urbain par la lumière (Église, Donjon)
- Réduire la quantité d'énergie consommée en utilisant des LED en remplacement des ampoules sodium / vapeur de mercure et des dispositifs d'abaissement programmé de puissance (modulation ou extinction de l'intensité entre le coucher et le lever du soleil)

La Commune a déjà réalisé fin 2022 la rénovation des armoires électriques, afin de pouvoir commander l'extinction nocturne totale (hors carrefours) entre minuit et 5h00 du matin pour un montant de 42 149 € HT.

Pour mettre en œuvre la suite de la rénovation, un appel d'offres a été lancé au premier trimestre et le marché a été attribué à l'entreprise SES Énergies pour un montant HT de 310 390 € dont 195 000 € seront investis dès cette année. Les travaux commenceront par les lampadaires hors d'usage (rue des Fleurs, cité de l'Opton ...) et les rues où le besoin est le plus urgent (rue du 11 Novembre, rue du Parc, rue des Vignes ...).

Le bilan énergétique espéré est :

	Situation actuelle	Passage en LED	Avec périodes d'extinction
<i>Puissance installée W</i>	75 324	39 000	39 000
<i>Nbre h fonctionnement / an</i>	4 306	4 306	2 040
<i>Consommation annuelle kWh</i>	324 345	167 934	79 560

- Le passage en LED permettrait donc **une économie de consommation énergétique de 48%** par rapport à la situation actuelle (donc sans LED ni période d'extinction), sans ajouter de période d'extinction.

- **Le passage en LED, couplé à la mise en œuvre de périodes d'extinction, permettrait donc une économie de 75%** de consommation énergétique par rapport à la situation actuelle.

